

PETITES VACANCES NOËL 2025

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre-Ville Cigales et Grillons





E.Mail: accueil@cigalesetgrillons.com

ieu de scolarité :					` '	
2 ^{ème} enfant : Nom Lieu de scolarité :						
ieu de scolarité :						
	2 ^{ème} enfant : Nom		Prénom :		. Né(e) le :	
ème						
				Ν		
Lieu de scolarité :						
Adresse complète:						
 Гél :						
Adresse Mail :			@			
Un				2025 au 2 jar		raires)
minimum de 10 enfants est	(COCHEZ	Lundi 29/12	Mardi 30/12		Jeudi 01/01	Vend 02/01
	Heure d'arrivée	h	h	h		h
nécessaire	Journée				FERIE	
pour	Heure de départ	h	h	h		h
'ouverture						
du centre.	Та	rif	Nbre de jours	Nbre d'enfant	Montant of paiement joindre	à
	Journée :	34,50 €				
0.5		Choisiss	ez votre mode o			
	es gales et Grillons » s de votre chèque nor	m et prénom de l'en	fant) Suite a	r carte bancaire : aux nouvelles régl itez faire un paiem		
O Par chèque	es vacances ANC	CV		contacter au 02.38	-	
O Par TICKE	TS CESU papier	uniquement				
					nature	

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à accueil@cigalesetgrillons.com.

^{*} Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



PETITES VACANCES NOËL 2025

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre-Ville Cigales et Grillons



E.Mail: accueil@cigalesetgrillons.com

Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles d'Orléans ou autres.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

Lieu:

Lieu d'accueil

Cigales et Grillons 18 Bvd Aristide Briand 45000 ORLEANS Tel: 02.38.42.15.22

Jours et Horaires d'accueil:

L'Accueil de Loisirs des petites vacances est ouvert la première semaine des vacances scolaires (sauf les jours fériés). <u>De 09h00 à 17h00.</u> Les enfants ne pourront pas être récupérés avant 17h00.

Une garderie (comprise dans le tarif) est mise en place de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h30.

Restauration:

Le repas du midi ainsi que le goûter sont inclus.

Le déjeuner sera pris sur place livré en liaison chaude.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

- * Les inscriptions se font auprès de Cigales et Grillons.
- Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur le site Internet www.cigalesetgrillons.com
- * Toute inscription est considérée comme définitive et non modifiable.
- * <u>La date limite d'inscription est fixée au 8 d é c e m b r e 2 0 2 5</u> e t <u>sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement</u>. (40 enfants maximum, 20 places pour les enfants de moins de 6 ans).

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.

- * Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.
- * Les inscriptions se font à la journée (non obligatoire sur toute la période).

Les tarifs : Les Tarifs indiqués sont sans aide de la commune d'Orléans et sans aide de la CAF.

Barème 2025-2026	Enfants école d'Orléans	Enfants extérieurs
Tarif journée complète	34,50 €	34,50 €

Paiement:

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre au bureau de l'association « Cigales et Grillons ». Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.

Mode de règlement possible et facilité de paiement :

- O Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos du chèque nom et prénom de l'enfant)
- O Par carte bancaire

Tél.: 02.38.42.15.15

O Par chèques Vacances ANCV O Par TICKETS CESU papier uniquement

* Annulation ou modification:

- * Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs).
- * Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.
- * Aucune modification ne sera acceptée et les absences ne sont pas remboursables.
- * En cas d'annulation due à des évènements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.